

Sources de pollution de la rade de Toulon

Inventaire cartographique des épaves récentes

Mise à jour du 1 mars 2023



**GARDIENS
GARDIENNES
DE LA RADE
EN HARMONIE
AVEC LA NATURE**



Sources de pollution de la rade de Toulon

Inventaire cartographique des épaves récentes

Mise à jour du 1 mars 2023

Le coup de vent d'est du 6-7 février 2023 a provoqué de nouveaux échouages en nombre le long du littoral de la partie sud de la petite rade de Toulon, la plus exposée au vent d'est. Ainsi, s'additionnant aux épaves déjà immergées dans ces secteurs, des bateaux de plaisance (voiliers et canots à moteur) ont rompu leurs amarres et se sont échoués en particulier au niveau des plages de la Vieille et du Rotary à Saint-Mandrier et des enrochements des corniches Georges Pompidou, Bonaparte et Philippe Giovannini à La Seyne.

Ce 15 février 2023 un premier inventaire cartographique des épaves de bateaux de plaisance dans ces secteurs a été réalisé et a fait l'objet de la première version de ce document. Cet inventaire a été actualisé le 1 mars 2023 qui est repris dans cette version complétée par la localisation de nouvelles épaves et de photos ainsi que l'ajout des coordonnées géographiques des épaves. Cet inventaire est une contribution au projet Sentinelles de la nature (<https://sentinellesdelanature.fr/>) mis en place par France Nature Environnement afin de permettre à la communauté citoyenne de géolocaliser les atteintes à l'environnement pour les signaler l'autorité afin que soient apportées des solutions de remédiation, avec l'aide des associations et des fédérations de protection de l'environnement.

Les épaves de ces bateaux drossés à la côte ou reposant au fond de l'eau contiennent des combustibles, des équipements électriques, batteries, amiante, peintures et linoléums/plastiques, matériaux dont les composants ont été libérés dans le milieu marin immédiatement lors de l'échouage des bateaux, ou le seront au cours du temps lors de la dégradation progressive de ces épaves.

Les constituants de ces matériaux sont autant de sources de pollution des différentes composantes abiotiques et biotiques du milieu marin. Dispersés dans les eaux et les sédiments marins de la rade, ils sont incorporés par les différents organismes vivants. Ces épaves sont donc des sources de pollutions chimiques pour les organismes marins, y compris les moules, huîtres et poissons faisant l'objet d'élevages dans la rade.

Ces polluants chimiques viennent s'accumuler à ceux déjà présents dans les différentes composantes des écosystèmes marins de la petite rade les mettant à risque ainsi que les activités économiques.

La plupart de ces polluants ne font l'objet d'aucune surveillance réglementaire.

Aussi, Aussi, conformément au décret du Décret n° 2015-458 du 23 avril 2015 il est important que ces épaves, en particulier celles immergées depuis des années, soient relevées rapidement pour être éventuellement déconstruites par une filière *ad hoc* par exemple en liaison avec l'Association pour la plaisance éco-responsable (APER) qui gère une filière de déconstruction éco-responsable comme cela est préconisé par le Secrétariat d'Etat chargé de la mer.



Secteurs de la petite rade de Toulon inventoriés le 1^{er} mars 2023.

Commune de Saint-Mandrier - Quai Séverine



2 épaves échouées de canots à la côte dont 1 initialement chavirée à son mouillage **depuis plus 1 an**
(43°04'58"N - 5°55'19"E)



2 épaves immergées de voiliers le long de la digue ouest du port **depuis plus de 2 ans**
(43°04'50"N - 5°55'25"E)

1 épave voilier immergée depuis le 7 février 2023
(43°04'56"N - 5°55'18"E)

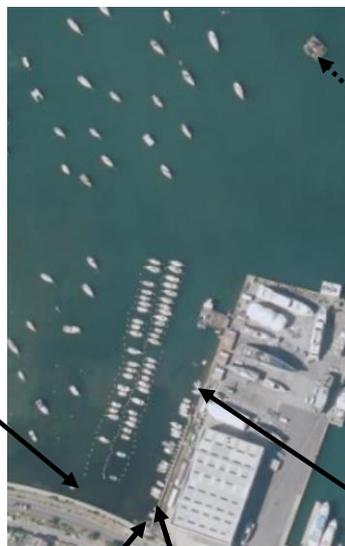


1 épave de voilier
1 canot échoués plage du Rotary depuis le 7 février 2023
(43°04'050"N - 5°55'23"E)

Commune de Saint-Mandrier - Port-Pin Rolland/D18



Epave immergée de canot **depuis des années**
(43°04'46"N - 5°54'12"E)



Installation mytilicole abandonnée **depuis des années**



4 épaves de canots chavirés et à la côte **depuis des années**
(43°04'46"N-5°54'015"E)



4 canots immergés et à la côte **depuis des années**
(43°04'47"N-5°54'17"E)

Commune de La Seyne - Port de La Petite Mer



2 épaves de voiliers échouées à la côte depuis des années et à 230m des installations de mytilicultures
(43°04'54"N - 5°54'06"E)

Commune de La Seyne - Corniche Georges Pompidou



1 canot à demi-immersé depuis des années (43°05'28"N - 5°54'02"E)



1 voilier immergé depuis plus d'une année (43°05'34"N - 5°54'32"E)



2 voiliers à la côte
(43°05'27"N - 5°53'01"E)



1 canot chaviré
amarré à quai
(43°05'28"N - 5°54'04"E)



1 épave de canot
immergée
depuis des
années

(43°05'27"N - 5°54'04"E)



2 voiliers échoués à la côte
43°05'18"N - 5°53'36"E



1 voilier à la côte
43°05'25"N - 5°53'60"E



1 voilier immergé depuis plus d'une
année à proximité des tables de
mytilicultures
(43°05'19"N - 5°53'58"E)

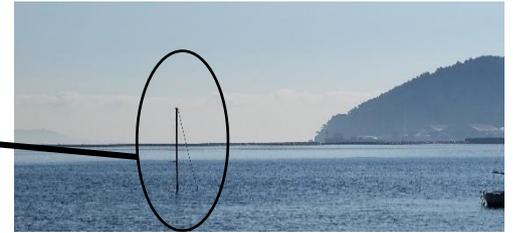
Commune de La Seyne - Corniche Bonaparte



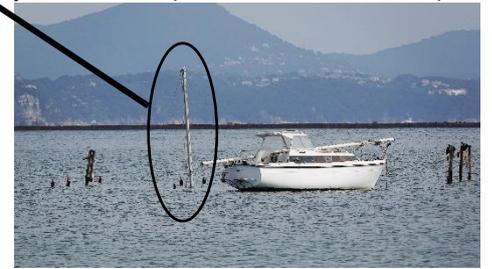
2 épaves voilier à la côte depuis le 17 février 2023
(43°05'56"N - 5°54'28"E)



2 épaves canot et 3 épaves voilier à la côte depuis le 17 février 2023
(43°05'53"N - 5°54'27"E)



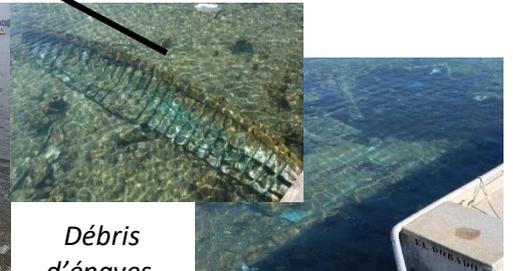
2 épaves voiliers immergées **depuis plus d'un an** (43°5'19"N - 5°53'58"E)



(43°5'19"N - 5°53'58"E)



2 épaves canot à la côte
(43°05'46"N - 5°54'27"E)



Débris d'épaves immergés de chaque côté du ponton depuis des années

Commune de La Seyne - Corniche Philippe Giovannini



1 épave à terre
(43°06'07"N - 5°54'25"E)



(43°06'05"N - 5°54'29"E)



Déchets immergés (ferraille, pneus, etc.) depuis des années



3 épaves immergées ou semi-immergées **depuis de nombreuses années**
(43°06'06"N - 5°54'28"E)



Récapitulatif

Les coordonnées géographiques ont été obtenus à l'aide de l'application de navigation C-Map.

Coordonnées géographiques	Epaves canots	Epaves voiliers	Caractéristiques
ST Mandrier - Quai Séverine			
43°04'58"N - 5°55'19"E	2		échoués à terre depuis plus 1 an
43°04'56"N - 5°55'18"E		1	<i>Immergé depuis le 7 février 2023</i>
43°04'50"N - 5°55'23"E	1	1	<i>échoués depuis le 7 février 2023</i>
43°04'50"N - 5°55'25"E		2	<i>immergés depuis plus de 2 ans</i>
St-Mandrier - Port-Pin Rolland			
43°04'46"N - 5°54'12"E	1		<i>immergé depuis des années</i>
43°04'45"N - 5°54'15"E	4		<i>immergés et échoués à la côte depuis des années</i>
43°04'47"N - 5°54'17"E	4		<i>chavirés et à la côte depuis des années</i>
La Seyne - Port de La Petite Mer			
43°04'054"N - 5°54'06"E		2	<i>échoués à la côte depuis des années - proximité mytiliculture</i>
La Seyne - Corniche Georges Pompidou			
43°05'18"N - 5°53'36"E		2	<i>échoués à la côte</i>
43°05'25"N - 5°53'60"E		1	<i>échoué à la côte</i>
43°05'19"N - 5°53'58"E		1	<i>immergé depuis plus d'une année - proximité mytiliculture</i>
43°05'27"N - 5°53'01"E		2	<i>échoué à la côte depuis le 17 février 2023</i>
43°05'28"N - 5°54'02"E	1		<i>demi-immergé depuis des années</i>
43°05'28"N - 5°54'04"E	1		<i>chaviré amarré à quai</i>
43°05'27"N - 5°54'04"E	1		<i>immergé depuis des années</i>
43°05'34"N - 5°54'32"E		1	<i>immergé depuis plus d'une année</i>
La Seyne - Corniche Bonaparte			
43°05'46"N - 5°54'27"E	2		<i>échoués à la côte</i>
43°05'19"N - 5°53'58"E		1	<i>Immergé depuis plus d'un an</i>
43°05'19"N - 5°53'58"E		1	<i>Immergé depuis plus d'un an</i>
43°05'56"N - 5°54'28"E		2	<i>échoués à la côte depuis le 17 février 2023</i>
43°05'53"N - 5°54'27"E	2	3	<i>échoués à la côte depuis le 17 février 2023</i>
La Seyne - Corniche Philippe Giovannini			
43°06'07"N - 5°54'25"E	1		<i>échoué à la côte</i>
43°06'05"N - 5°54'09"E	1		<i>semi-immergée depuis des années</i>
43°06'06"N - 5°54'28"E	2		<i>immergé et semi-immergé depuis des années</i>
Total	22	20	

Synthèse cartographique des épaves par secteurs



Mesure illusoire de protection de l'environnement sur le court terme : les barrières flottantes



15 février 2023



28 février 2023